My Team

VAE

Transformez vos années d'expérience en un diplôme officiel

Mise à jour le 08/10/2026

Qui sommes-nous ?



2 ans

D'expérience dans la formation et l'accompagnement

1 réseau

de partenaires sur le territoire national

La Méthode My Team

Nous sommes convaincus que l'accompagnement doit être personnalisé et adapté pour renforcer les chances de retrouver du plaisir dans son quotidien.

01

Faire le point sur sa situation actuelle avec un spécialiste carrière

02

Bénéficier d'un accompagnement qui s'adapte à son rythme de vie

03

Valoriser vos compétences et expériences professionnelles

Votre Parcours VAE avec My Team

Étape 1. Définition et faisabilité

1

Inscrivez vous pour un rendez-vous d'information avec votre conseiller My Team

Réalisation du diagnostic et de l'étude de faisabilité de votre projet VAE
Choix de la formule d'accompagnement la plus adaptée à votre projet

72h après avoir rempli le formulaire My Team

2

Inscrivez-vous sur France VAE

Vous serez accompagné pour vous inscrire sur la plateforme France VAE

3

Rendez-vous pédagogique avec votre Architecte accompagnateur de parcours

Présentation du diplôme (RNCP, REAC) pour comprendre les critères d'évaluation
Identification des activités les plus pertinentes selon votre expérience, vos besoins et contraintes, en tenant compte des exigences du référentiel de certification visé
Analyse de vos expériences au regard du référentiel de certification visé
Choix définitif de la certification adaptée à votre profil

14 jours après l'inscription

Étape 2. Accompagnement dossier de recevabilité

4

Rendez-vous de faisabilité avec un Architecte accompagnateur de parcours

Constitution de votre dossier de recevabilité avec votre architecte accompagnateur de parcours
Vérification de la complétude et de la conformité du dossier de recevabilité

Préparation au dépôt officiel auprès de l'organisme certificateur

1 semaine maximum après l'étape 3

5

Recevabilité

Vous attendez le retour du certificateur et vous recevrez un avis de recevabilité favorable ou non

15 jours à 2 mois

Si votre dossier est défavorable, votre parcours se termine ici. Les inscriptions se font une fois par an.

Étape 3. Rédaction dossier de validation

6

Affectation d'un consultant

Dès la réception de votre recevabilité il vous sera attribué un consultant pour vous accompagner

1 semaine max

7

Accompagnement individuel

Accompagnement personnalisé à la formalisation du dossier de validation avec séances de travail individuelles adaptées à votre profil
Aide à l'explicitation de sa motivation : essentielle pour renforcer la cohérence du dossier de validation et convaincre le jury
Aide à la compréhension de la méthodologie d'explicitation de l'expérience : nous vous guidons pour bien comprendre la méthodologie nécessaire pour mettre en valeur vos expériences
Accompagnement méthodologique ciblé sur les activités identifiées comme prioritaires lors du cadrage initial
Aide à l'explicitation de l'expérience pour chaque compétence : nous vous aidons à décrire et formuler, de manière claire et détaillée, vos compétences en lien avec les exigences du référentiel de la certification visée
Aide à la constitution d'annexes : nous vous assistons dans l'identification, la rédaction et la compilation des annexes pertinentes pour appuyer votre dossier
Validation de la version finalisée du dossier avant dépôt

4 mois et demi en moyenne

8

Accompagnement collectif

Profitez de rencontres avec d'autres professionnels et d'autres candidats pour perfectionner votre dossier de validation

En parallèle de l'accompagnement individuel

Étape 4. Préparation à l'évaluation jury

9

Accompagnement individuel

Simulations d'entretien jury avec examens à blanc suivis d'un débriefing pour identifier les points à approfondir
Aide à la préparation orale devant le jury final : nous vous préparons pour l'entretien avec le jury VAE
Mise en place d'actions correctives personnalisées suite aux simulations
Échanges simulés pour vous familiariser avec les questions du jury

10

Accompagnement collectif

Profitez de rencontres avec d'autres professionnels et d'autres candidats pour vous préparer à l'évaluation par le jury VAE

En parallèle de l'accompagnement individuel

Après l'accompagnement

11

Dépôt du dossier auprès du certificateur

Une fois la rédaction du dossier de validation achevée, il sera
déposé par votre consultant et votre architecte de parcours
auprès du certificateur pour
prévoir une date de jury

Max à 6 mois après l'avis de recevabilité

12

Entretien avec le jury

Vous serez préparé à cet entretien grâce à une simulation et un debriefing individuel pour mettre toutes les chances de votre côté ! Le certificateur vous contactera dans un délai de 3 mois pour vous proposer des dates de jury.

Date fixée par le certificateur

13

Enquête post-jury

Vous recevrez une enquête post-jury de certification VAE pour faire le point sur le passage devant le jury de certification VAE, vos résultats et votre situation professionnelle à l'issue.

10 mois après le dépôt du dossier de validation

L'équipe My Team propose un accompagnement sur les certifications professionnelles suivantes :

120 – Sciences naturelles, 142 – Sciences humaines, 150 – Développement professionnel et personnel, 154 – Activité physique et sportive, 210 – Agriculture, production végétale, 217 – Habillement, 220 – Travaux publics, 222 – BTP : conception et organisation, 223 – Bâtiment : gros œuvre, 226 – Génie climatique, 236 – Mécanique, construction, réparation, 240 – Électricité, 310 – Informatique, systèmes d'information, numérique, 316 – Génie industriel, 318 – Transport, 320 – Gestion des organisations, 321 – Encadrement et management, 326 – Gestion financière, comptabilité, 330 – Gestion des ressources humaines, 342 – Commerce international, 345 – Commerce, 410 – Banque, assurance, 421 – Immobilier, 426 – Tourisme, 427 – Hôtellerie, restauration, 428 – Prévention, sécurité, 434 – Santé, 440 – Action sociale, 445 – Ingénierie de formation, pédagogie, 455 – Artisanat, art

Retrouver le libellé exact des certifications sur lesquelles My Team vous accompagne, le code RNCP, le nom du certificateur et la date d'enregistrement de la certification ICI

Pour les diplômes de l'Éducation Nationale, votre dossier de recevabilité sera transmis au DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) de votre académie qui procédera à une étude personnalisée de votre parcours. Cette étude vérifie l'adéquation entre votre expérience et le diplôme visé. Le DAVA vous notifiera sa décision dans un délai réglementaire de 2 mois. Notre accompagnement vous aide à optimiser ce dossier pour favoriser une décision de recevabilité.

A propos de l'accompagnement VAE

Public cible

- Les salariés du secteur privé
- Les bénévoles
- Les demandeurs d'emploi
- Aidant familial

Prérequis

- Justifier d'une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française
- Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra pour un accompagnement en distanciel

Personne de référence

Pour toutes questions relatives à la VAE (inscriptions, relations avec les candidats...), contactez le référent Dorine BRETON :

contact-vae@myteam-formation.fr

myteam-formation.fr



Objectifs

1. Définir la faisabilité du projet et choisir la certification professionnelle RNCP adaptée à son parcours.
2. Constituer et déposer le dossier de faisabilité auprès de l'organisme certificateur.
3. Rédiger le dossier de validation en valorisant les compétences acquises en lien avec le référentiel de la certification visée.
4. Se préparer au passage devant le jury d'évaluation et, le cas échéant, bénéficier d'un entretien post-jury.

À l'issue de l'accompagnement VAE, le candidat sera capable de valoriser son expérience professionnelle à l'écrit et à l'oral pour obtenir la certification visée.

Durée

La durée peut être ajustée à la marge en fonction des besoins spécifiques identifiés lors de l'entretien d'information, afin de garantir un parcours au plus près des attentes du bénéficiaire.

Modalités et délais d'accès

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de contact sur notre site internet.
Suite à cela, un consultant en développement professionnel vous contactera sous 72 heures afin de positionner un rendez-vous d'information, gratuit et obligatoire qui permet le recueil et l'analyse de vos besoins, contraintes et de votre projet, la vérification des prérequis et la validation de votre inscription, le cas échéant.
L'inscription doit être effective au minimum 14 jours ouvrés avant le début de la prestation.

Méthodes pédagogiques

L'accompagnement en VAE se réalise en ligne ou en présentiel, sous forme d'entretiens individuels avec un consultant VAE dédié tout au long de votre parcours.

Sa mission est de vous aider à la rédaction du dossier de faisabilité, aux démarches administratives ainsi qu'à la rédaction du dossier de validation.
Des ateliers collectifs sont également proposés pour vous apporter des conseils pratiques pour rendre plus pertinent votre dossier et vous préparer à l'entretien d'évaluation avec le jury final.

L'accompagnement VAE peut se dérouler en individuel ou en collectif si plusieurs professionnels d'une même entreprise ciblent la même certification.

Modalités d'évaluation

Suivi des objectifs du bénéficiaire à chaque entretien avec son consultant
Productions réalisées (dossiers)
Questionnaire d'évaluation à mi et fin de parcours
Questionnaire d'évaluation 10 mois après la fin de l'accompagnement

Formalisation à l'issue de la formation

- Dossier de validation
- Avis de passage Jury

Cadre légal et réglementaire

- La VAE est régie par le Code du travail, spécifiquement les articles L6411-1 à L6412-3, qui établissent le droit de toute personne à faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification, un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.
- Loi du 21 décembre 2022 et décret du 27 décembre 2023 : Ces textes réforment en profondeur la VAE et créent le service public France VAE, avec un parcours entièrement dématérialisé.
- Dispositions réglementaires : Le dispositif est désormais ouvert à toute personne, quelle que soit sa situation, dès lors qu'elle justifie d'expériences — professionnelles, personnelles ou bénévoles — en lien avec la certification visée.
- Accompagnement des candidats : Un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) guide le candidat à chaque étape, avec un soutien renforcé pour les personnes en situation de handicap.
- Financement : Le cadre réglementaire prévoit des dispositions pour la prise en charge des frais d'accompagnement, via le CPF, les OPCO, les aides des régions et de l'État.

Ces mesures visent à rendre la VAE plus accessible et à valoriser davantage l'expérience dans le parcours de certification.

Modalités d'instruction du dossier

Pour connaître les modalités d'instruction dossier, rendez-vous page 3 "Votre parcours VAE avec My Team"

Faisabilité

L'entretien avec un Architecte accompagnateur de parcours a pour objectif de vérifier l'adéquation entre le référentiel de compétences du diplôme et votre projet et expérience professionnelle ou extra-professionnelle.

Le dossier est ensuite envoyé au certificateur qui statuera sur la faisabilité ou non du dossier.

Contraintes et exigences de la démarche

Toute démarche entraîne une implication personnelle. En moyenne, il vous sera demandé entre 3 à 4h de travail par semaine, découpé comme suit :

- 1 à 2h de visio avec votre consultant VAE
- 1 à 2h de travail personnel pour la rédaction de votre dossier + ateliers collectifs

Accessibilité handicap

Votre situation de handicap sera prise en compte dès votre inscription, si celle-ci est mentionnée.

Un recueil des besoins sera réalisé dès le premier contact avec votre accompagnateur afin d'envisager les aménagements qui pourront être apportés.

Contact Référent Handicap :
psh@myteam-formation.fr

Nos indicateurs de résultats

Résultats des enquêtes de satisfaction administrées en mi-parcours et fin de parcours auprès des candidats VAE période janvier–juin 2026.

4,5/5
de satisfaction globale

5/5
satisfaction envers le consultant à mi-parcours

4,8/5
L'accompagnement répond à ce que les candidats en attendaient

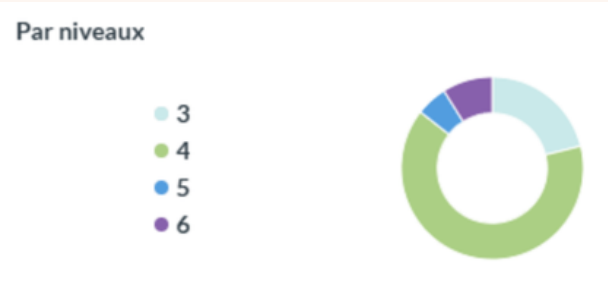
10/10
candidats satisfaits de leur consultant en fin de parcours

Données issues de France VAE

pour la période de juillet 2025 à juillet 2026 sur 90 dossiers analysés
(Résultats jury VAE en attente - jurys programmés ou en attente d'une date)

100 %
Taux de recevabilité (livret 1)

Les diplomes les plus demandés





Notre formule

La durée et le contenu de la formule peuvent être ajustés en fonction des besoins spécifiques identifiés lors de l'entretien d'information, afin de garantir un parcours au plus près des attentes du bénéficiaire. Cela sera vu avec votre consultant en développement professionnel lors de l'entretien d'information.

Accompagnement intégral jury

5000 €

27h d'échanges avec un consultant individuel
+
Accès illimité aux ateliers collectifs

Les frais de jury sont à la charge du candidat et seront à payer directement à l'organisme certificateur.

Les financements possibles pour une VAE

Notre objectif : aider 100% de nos bénéficiaires à trouver des solutions de financement pour leur projet professionnel.
My Team vous accompagne pas à pas dans le financement de vos bilans de compétences, VAE ou bilan d'orientation scolaire grâce à notre super pôle financement

- Les financements propres
- France Travail
- L'AGEFIPH
- Le FAF
- Les transitions Pro
- OPCO
- Mon Compte Formation (CPF)

Mais le plus simple,
c'est de prendre directement rendez-vous avec l'un de nos conseillers, qui vous guidera lors de toutes ces étapes

Personne de référence

Pour toutes questions relatives à la VAE

contactez :

contact-vae@myteam-formation.fr

myteam-formation.fr

Glossaire VAE

RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Référentiel officiel qui garantit la qualité et la reconnaissance des certifications professionnelles en France.

REAC (Référentiel Emplois Activités Compétences)

Outil officiel qui recense et décrit les métiers et leurs activités, permettant d'aligner les formations sur les besoins concrets des entreprises.

France VAE

Le service public qui accompagne les professionnels dans la validation de leurs acquis de l'expérience (VAE), pour obtenir une certification reconnue sans suivre une formation complète.

Dossier de faisabilité

Appelé aussi "livret 1" ou encore "dossier de recevabilité", c'est la 1ère étape obligatoire du parcours VAE. Ce document récapitule l'expérience et le projet du candidat, permettant au certificateur de vérifier que le candidat remplit les conditions d'accès à la VAE pour le diplôme ou la certification visée.
Si le dossier est jugé recevable, l'accompagnement démarre et le candidat peut passer à la rédaction du dossier de validation.

Certificateur

Organisme ou institution habilité à autoriser le démarrage des parcours en VAE et à délivrer à terme des certifications professionnelles.

Architecte accompagnateur de parcours

Conseiller aidant le candidat à construire et structurer son parcours de validation en fonction de ses acquis, de ses objectifs et du référentiel de certification visé.

Glossaire VAE

Dossier de validation

Appelé aussi « Livret 2 » ou “dossier d’expérience”, c’est le document principal que le candidat à la VAE doit rédiger après avoir obtenu la recevabilité de sa demande. Il a pour objectif de permettre au jury d’évaluer si les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat au cours de ses expériences correspondent à celles exigées par le diplôme ou la certification visée.

Jury VAE

Groupe d'experts désignés pour évaluer si les compétences et connaissances acquises par un candidat au cours de son expérience professionnelle ou extra-professionnelle correspondent aux exigences du diplôme ou de la certification visée. Le jury peut rendre trois types de décisions : validation totale, validation partielle ou refus.

Validation totale

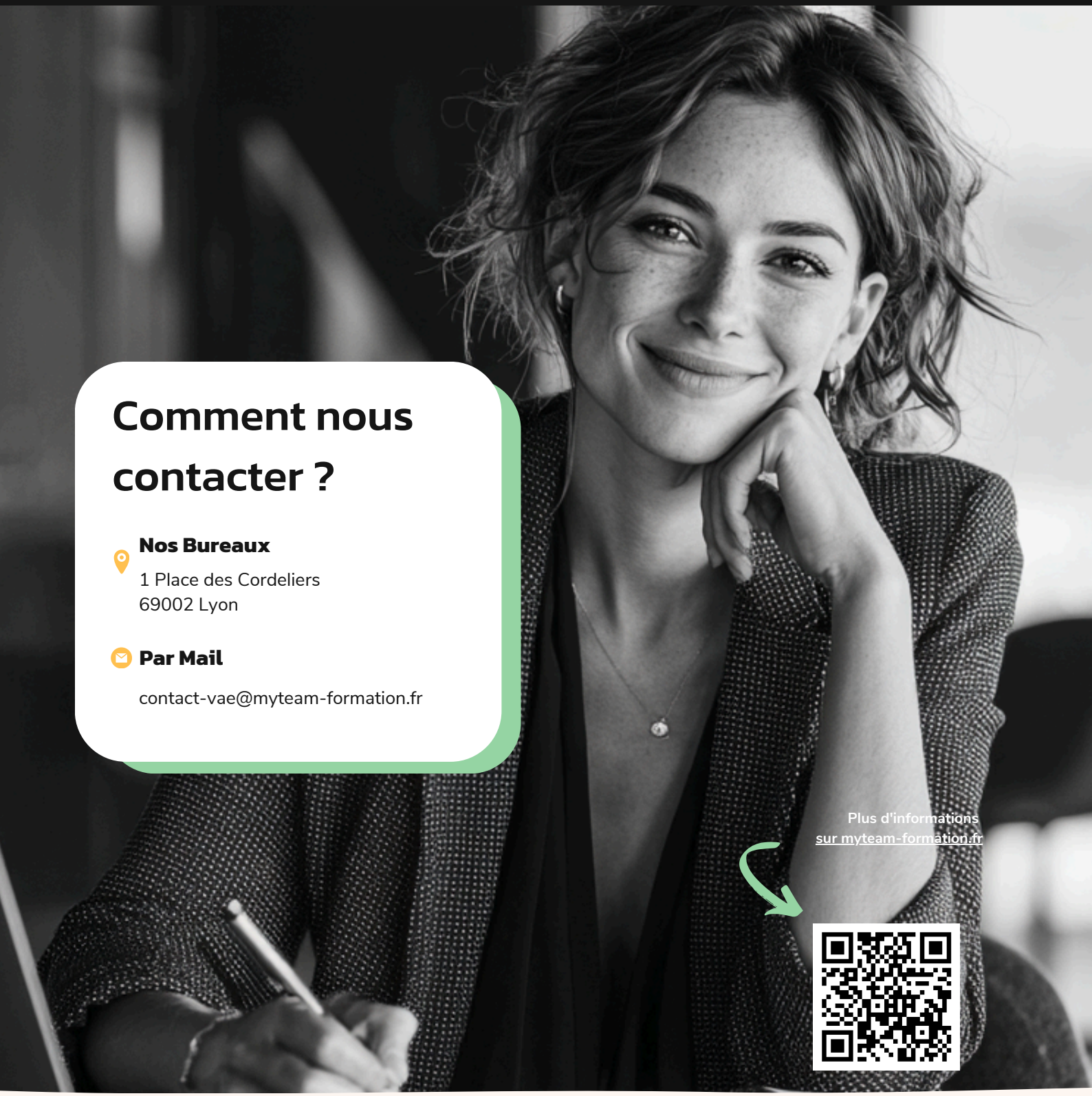
Le jury estime que l’ensemble de vos acquis correspond aux compétences, connaissances et aptitudes exigées par le diplôme ou la certification visée. Vous obtenez alors le diplôme ou la certification dans son intégralité, comme si vous l’aviez obtenue par la voie classique

Validation partielle

Le jury considère que vous avez acquis seulement une partie des compétences requises. Il valide alors un ou plusieurs blocs de compétences, mais pas la totalité du diplôme. Vous recevez une attestation précisant les compétences validées et celles qui restent à acquérir. Il vous est alors possible de compléter votre parcours (par la formation, une nouvelle expérience, etc.) pour obtenir la validation totale ultérieurement.

Refus

Le jury estime que vos acquis ne correspondent pas aux exigences du référentiel du diplôme ou de la certification. Aucun bloc de compétences n’est validé et vous n’obtenez pas la certification. Ce refus peut être lié à un manque de préparation, d’accompagnement, ou à un écart trop important entre votre expérience et le niveau requis.



Comment nous contacter ?

Nos Bureaux

1 Place des Cordeliers
69002 Lyon

Par Mail

contact-vae@myteam-formation.fr

Plus d'informations
sur myteam-formation.fr

My Team

SAS au capital social de 1 500€
884 629 528 R.C.S. Lyon
1 Place des Cordeliers
69002 Lyon

Directeur de publication : Malek Tazerout